



Bulletin municipal Belloy-en-France

Décembre 2024



EDITORIAL

A l'aube d'une nouvelle année, faisons ensemble un point info sur réalisation et projets communaux 2024.

- En matière de **finances**, au jour de la rédaction de cet édito, règne toujours un **chaos politique** sans précédent, au plus haut niveau de l'État, une constante pression de censure gouvernementale et une **incertitude** quant à l'**adoption** définitive du **budget** clé de **la nation**, mais une **certitude**, affichée, de redresser les comptes d'un État en faillite, croulant sur le poids cumulatif de dette abyssale et surtout son corollaire, une **baisse prévisible** des **ressources fiscale communales**. A savoir :

Une **revalorisation moindre des bases d'impôts locaux**, de plus 1.5% en 2025 contre 2.5% en 2024. Un **abaissement du taux** de compensation de **récupération** de la **TVA** après travaux, de 14.85% en 2025 contre 16.4% en 2024, avec exclusion de surcroît, de nombre de travaux d'entretiens, bâtiments comme voiries

Une **stagnation** de la **DGF 2025** par non-indexation de l'inflation.

Une **stagnation** de même des dotations / **subventions d'investissement**, DTER, DSIL et même une notable **diminution** des Fonds Verts.

Une **augmentation** par contre, des **dépenses de fonctionnement**, à travers la majoration de **quatre points**, des **cotisations patronales communales**, afin d'assurer un hypothétique retour à l'équilibre de la caisse de retraite des agents des collectivités territoriales. Au final, tout un ensemble de mesures fiscales, susceptibles de **fort impacter** en 2025 la préparation de nos **budgets communaux** et qu'il nous faudra pourtant bien prendre en compte.

- Dans le **domaine scolaire**, le **changement des huisseries** des classes du **groupe Albert Boucher**, élémentaires comme maternelles a été mené à terme avant l'hiver et donne toute satisfaction, en matière d'isolation thermique et phonique. A la maternelle, pose d'un nouveau **revêtement anti-dérapant** sous le **préau**, pendant la Toussaint et d'une **nouvelle clôture**, en grilles torsadées, aux pourtours du **city stade scolaire**.

En matière d'**urbanisme**, à la suite du Clos Serena, le Clos des Couture est en cours d'achèvement et pour nombre de nouveaux habitants, une petite **plaquette de rappel**, concernant toutes les modalités de **demande de travaux extérieurs**, a été annexée au **bulletin** de décembre. Elle rappelle utilement, les contraintes édictées par le règlement du **PLU communal** et les règles imposées par les **bâtiments de France**, auxquelles l'ensemble du centre village est soumis, de part le classement au titre des moments historiques de son église.

- En matière de **bâtiments** :

Les **abris vélos** libres et gardiennés, sont en cours d'achèvement par la SNCF, à la **gare**.

Les études de **monitoring** de mouvements potentiels et de diagnostic géotechniques de la **façade classée de l'église** Saint Georges, se poursuivent jusqu'en mars 2025, avant possible rénovation. Le **remplacement des fenêtres** vermoulues de la **sacristie** sont en cours. Cet été, il y a eu remise en peinture des **grilles** de la **place** et du **cimetière**.

Quant au nécessaire projet du nouveau **centre technique municipal (CTM)**, rue de Verdun, le dossier est prévu à l'analyse conjointe avec les ABF courant décembre. Excentré, ils devraient avantageusement remplacer et libérer comme prévu, les vétustes ateliers municipaux de la rue des Carreaux.

- Dans le domaine de la **voirie**, ont été effectués :

Outre les **entretiens annuels** de petites réfections d'enrobés **post hivernaux**, en particulier cette année, rues Faubert, Verdun et Richambre.

Un renforcement des **signalétiques** au sol de **limitation de vitesses** sur les axes Verdun / Richambre, CD85 et rue Faubert en centre-ville, ainsi que des **interdictions de stationnements**, en regard de nombre de **portes cochères**, pour faire **face** à **maintes incivilités** gênant les riverains.

La pause d'un **double miroir** de visualisation, en particulier coté Villaine, à l'intersection dangereuse du stop rues de la **Vigne / Verdun**.

Au **Beau Jay**, le radar est en cours d'installation avec la préfecture et devrait compléter utilement, l'ensemble des dispositifs déjà installés au fil du temps, barrière de sécurité piétonnière, bornes anti-stationnement, éclairage de part et d'autre de la chaussée après réalisation du rond-point d'abord, double ligne blanche et signalétiques radars.

- Quant à la **végétalisation du CD85**, en traversée de ville son **renforcement printanier** est en préparation.

Enfin tout au long des voies **Richambre / avenue de Beaumont**, en direction de la **gare**, un **chemin piétonnier** en voirie partagée, est en cours de **programmation 2025**, après le bornage des espaces publics déjà réalisé en 2024.

- Dans le **domaine associatif**, une grande **reconnaissance** et de vifs **remerciements** sont à adresser, à tous les bénévoles de la **vingtaine d'associations** belloysiennes qui animent, activités culturelles ou sportives et nombre de manifestations festives tout au long de l'année, pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Leur **rétrospective**, occupe cette année, une double page d'illustration, **affiches / animations associatives 2024**.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année en famille parmi vos proches et nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année 2025.



FINANCES LOCALES

MAUVAISE NOUVELLE POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES : CURE D'AUSTERITÉ

Le Projet de Loi de Finances (PLF) 2025 prévoit un coup de rabot de 5 milliards d'€ sur le financement des collectivités locales par l'Etat.

L'Association des Maires de France (AMF) chiffre à 11 milliards d'€ les efforts demandés aux communes si le PLF est adopté en l'Etat.

Quant au Président du Sénat, Gérard Larcher, il souhaite ramener l'effort demandé aux collectivités à 2 milliards d'euros.

Ce qui signifie que tant que le PLF ne sera pas adopté nous ne pouvons pas être sûrs de savoir à quelle « sauce » nous serons grignotés.

Les principales mesures retenues :

- Les recettes de TVA qui compensent la suppression d'une partie de la taxe d'habitation et de la CVAE vont être gelées (1,2 milliards d'€ pour l'Etat) ;
- Le FCTVA (fond de compensation pour la TVA) devrait être réduit de 800 millions d'€ ;
- Le fond vert va subir une coupe budgétaire de 1,5 milliard d'€, ce qui représente un danger pour les investissements.

Aline CARON
Rapporteur Commission Finance



Le **portage de repas** est la livraison de repas à domicile adaptés aux besoins des **personnes âgées** et/ou des **personnes** en situation de **handicap**. Le but est de faciliter le quotidien des personnes en perte d'autonomie qui ne sont plus en mesure de faire leurs courses et de préparer leurs repas.

Ainsi, ce service assure le maintien à domicile des aînés et handicapés tout en leur offrant une alimentation variée et équilibrée.

La société Maison Leroux qui a succédé à l'entreprise Délice Ly propose des menus frais et variés cuisinés par des professionnels de la restauration traditionnelle. De plus, la société propose des repas « Santé/Plaisir » adaptés aux besoins et attentes individuels.

Ainsi, en plus des repas conventionnels conçus au fil des saisons par les diététiciens, des repas sans sel, sans sucre et hypocaloriques sont proposés et présentés dans des barquettes à réchauffer en deux minutes au micro-ondes.

Une sélection de produit de qualité et de saison :

- ◇ Viandes bovines d'origine France
- ◇ Volailles labelisées d'origine France
- ◇ Filets de poisson frais ou surgelés
- ◇ Fruits et légumes Extra purs 1^{ère} catégorie provenant majoritairement des producteurs locaux.

La Maison Leroux propose trois types de formules allant de 3 composantes à 6.

Les plats sont livrés 5 jours /7. Pour ce qui est des repas du week-end ces derniers sont livrés le vendredi.

Pour toutes informations complémentaires

Vous pouvez contacter le secrétariat de la Mairie au 01.30.35.70.14.

Par ailleurs, une **participation financière communale** peut être octroyée pour chaque repas livré qui est déduite du prix du repas facturé par le traiteur aux personnes isolées et/ou aux personnes en situation de handicap et **sur avis médical** :

- ◇ âgées de 65 ans et plus ;
- ◇ ou à partir de 60 ans en cas d'inaptitude au travail ;
- ◇ ou handicapées titulaires d'une carte d'invalidité ;
- ◇ ou temporairement dans l'incapacité de se confectionner un repas.

Toute personne âgée ou en situation de handicap remplissant une des conditions précitées voulant bénéficier de ce service est invitée à se rapprocher du secrétariat de la Mairie - téléphone : 01 30 35 70 14 aux heures d'ouverture de la Mairie.

✚ **Service de téléassistance** : la téléassistance permet à une personne âgée ou personne en situation de handicap d'obtenir rapidement de l'aide ou l'intervention des secours 24h/24 depuis son domicile, quel que soit le problème rencontré, en pressant le bouton d'une télécommande qu'elle porte sur elle.

(formulaire à retirer auprès du secrétariat de la mairie)

✚ **Dossier Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)**: des dossiers de demande d'APA en établissement ou à domicile peuvent être retirés auprès du secrétariat de la mairie.

✚ **Séniors et numérique** :

Vous rencontrez des difficultés, vous avez besoin de conseils (déclaration des revenus, recherches et renseignements divers, etc...) le CCAS peut vous accompagner. Les personnes intéressées pour une aide peuvent contacter le secrétariat de la **mairie** (01.30.35.70.14) pour prendre un **rendez-vous** auprès de Madame **Monique MOREAU**, Adjointe au Maire aux affaires sociales qui se tient à votre disposition pour vous assister dans vos démarches.

Repas annuel et colis des Anciens pour les fêtes de fin d'année :

Il est rappelé que le CCAS de la Commune de Belloy-en-France offre un colis de produits festifs et un repas pour les fêtes de fin d'années aux **personnes de 70 ans et plus** habitants la commune.

Par conséquent, chaque année, les personnes qui atteignent 70 ans dans l'année doivent s'inscrire auprès du

secrétariat de la mairie avant la FIN JUIN de l'année en cours. Il en est de même pour les personnes nouvellement arrivées à Belloy de 70 ans et plus.

Pour 2024, une communication est faite à chaque destinataire qui s'est inscrit pour le **retrait du colis** qui a lieu le **lundi 16 décembre 2024** à l'Espace Saint-Georges (14h à 17h) et pour le **repas** prévu le **samedi 14 décembre 2024** à l'espace périscolaire de la Marlière.



L'amicale des Anciens :

Un lieu de rencontre, de détente et d'échange pour tous.

Facile d'accès, le **foyer** situé dans le local de l'ancienne cantine scolaire est ouvert tous les **jeudis de 14 h à 17 h** dans une ambiance conviviale, un accueil chaleureux avec un café ou thé accompagné d'un petit chocolat, ainsi qu'un goûter servi à 16 heures avec une boisson.

A noter, durant la période estivale, le foyer reste ouvert pour ceux qui ne partent pas en vacances.

Ponctuellement des **repas à thèmes** sont organisés au foyer (choucroute, cassoulet, couscous, paëlla, etc...) et pour compléter ces journées un loto gratuit et humoristique est tiré pour les agrémenter.

Pour le **repas de clôture de la saison** qui a eu lieu le jeudi 13 juin 2024 au restaurant "AGO" au Mesnil Aubry, ce sont 30 fidèles du foyer qui ont pu apprécier la convivialité de cette journée et le bon repas qui a été servi en fonction du choix de chacun.

Ont été organisés dans l'enceinte du foyer : le 17 octobre un **couscous** dont 36 personnes étaient présentes à cette journée, le jeudi 31 octobre après-midi « Halloween ».

Le « **Beaujolais Nouveau** » a eu lieu le jeudi 21 novembre avec une assiette de charcuterie ainsi qu'une part de fromage et cette année nous **fêtons Noël** en avance le jeudi 19 décembre avec les bûches individuelles réservées à la boulangerie de Belloy « au Pain doré » ainsi qu'un sachet de chocolats à chacun.

Jeux divers : belote, rummikub, rami, triominos, yams, dada et tout autre jeu, selon les envies de chacun sont à votre disposition pour vous distraire.

Mary remercie tous les participants au club du jeudi, sans eux, ce ne serait pas possible de rester actifs

Pour tous renseignements, contacter Mary au 06.10.07.33.60

Prochain voyage du CCAS à Annecy du 22 au 27 mai 2025.

Logement à l'hôtel Novel LA MAMMA

Prévision de tarif aux alentours de plus ou moins 1000€ par personne hébergement et car compris

Pour tout renseignement, contacter Marc Bridier 06.74.81.90.00

LE Centre Intercommunal des Affaires Sociales (CIAS)

Le Centre Intercommunal d'Actions Sociales de la Communauté de Communes Carnelle Pays de France (C3PF) se divise en deux pôles distincts : le pôle de la **petite enfance et le pôle social**.

Le pôle social vient en complément des actions existantes au sein même du CCAS.

Le CIAS est représenté par le **bus** labellisé "**France Service Mobile**". L'itinérance journalière permet aux administrés du territoire de la C3PF de bénéficier des services publics au plus près de chez eux. **Pour toute rencontre, il est nécessaire de prendre rendez-vous téléphoniquement au 06.43.60.03.32 ou par mail : cias@c3pf.fr**

BUS PMI

Un **bus** de la PMI est présent sur le territoire **2 fois par mois**, offrant la possibilité d'avoir une consultation et un suivi (auxiliaire de puériculture, sage-femme et médecin). Pour plus amples informations, il convient de vous adresser en mairie ou vous rendre sur le site de la ville pour les prochaines dates.



Monique MOREAU, Adjointe au Maire
aux affaires sociales, déléguée auprès du CCAS



BATIMENTS - Futur Centre Technique Municipal (CTM)

Les premières esquisses du futur centre technique municipal ont été présentées par le cabinet d'architectes P.DELACHARLERY & J.KOSKAS, titulaire du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Ce projet vise à moderniser et optimiser nos infrastructures pour mieux répondre aux besoins de notre commune.

Aussi, nous souhaitons partager avec vous ces premières images et les caractéristiques du futur CTM :

⇒ **Emplacement retenu :**

Le nouveau CTM sera situé rue de Verdun, à l'extérieur du centre-ville mais restera à proximité des sites d'interventions et s'intégrera parfaitement à l'environnement.

⇒ **Démarche environnementale raisonnée :**

Le bâtiment sera construit dans une démarche d'éco-construction et éco-gestion tout en créant un environnement et une harmonie de qualité des

différents espaces.

⇒ **Amélioration des conditions de travail :**

Les espaces seront repensés pour offrir un cadre de travail agréable et fonctionnel aux agents techniques municipaux.

⇒ **Partie financière :**

Coût prévisionnel projet de base : 1 060 300 € HT avec options 1 171 114 € HT.

⇒ **Calendrier prévisionnel des travaux :**

- Début des travaux : 4^{ème} trimestre 2025;

- Fin prévue : 1^{er} semestre 2026.

Prochainement, les plans vont être présentés aux Architectes des Bâtiments de France et la commune procède actuellement aux études préalables afférentes à ce projet.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement de ce dossier.

Monique MOREAU,
Adjointe au Maire
Déléguée aux Bâtiments



AFFAIRES SCOLAIRES

Ecoles maternelle & élémentaire : 11 octobre 2024 Election des représentants des parents aux conseils d'école

Comme tous les ans, **les parents de nos écoles** ont élu début octobre leurs représentants dans les deux conseils d'école. Les élections ont eu lieu exclusivement par correspondance.

Ecole maternelle : avec une participation de 60,31 %, ont été élus : Coralie HENNEQUIN, Laurie LE ROUX, Benjamin OEHLER, Mélanie DE OLIVEIRA.

Ecole élémentaire : avec une participation de 38,73 %, ont été élus : Séverine PINAUD, Benoît DE WIT, Stéphane AUGUSTIN, Delphine GOULAM, Nabila BERTRAND, Amel OEHLER.

Un grand merci à ces **parents** car leur rôle est **important** au sein de ces **conseils d'école** qui se réunissent trois fois par an et qui permettent à toutes les « parties » concernées (**enseignants, parents, mairie, inspection**) de faire ensemble le point sur la vie de l'école et réfléchir aux améliorations à y apporter.

POUR SOUTENIR NOS ECOLES ET CONCRETISER L'INTERET QUE VOUS Y ACCORDEZ

ADHEREZ A LA CAISSE DES ECOLES DE BELLOY-EN-FRANCE



La **Caisse des Ecoles** est une entité spécifique qui existe dans toutes les communes et qui permet d'aider à la scolarisation des enfants dans les écoles maternelle et élémentaire. Présidée par le Maire, elle est administrée par un **conseil d'administration** composé d'élus désignés par le Conseil municipal et de **sociétaires élus par l'ensemble des adhérents de la Caisse des Ecoles** pour deux ans. C'est donc une possibilité concrète de participer à la vie de nos écoles, que l'on soit parents d'élèves ou non et d'aider nos jeunes belloysiens. **Les ressources de la Caisse des Ecoles** sont plurielles : c'est principalement la subvention votée chaque année par le conseil municipal mais ce sont aussi les cotisations des adhérents et les dons divers.

A Belloy-en-France, la Caisse des Ecoles organise la **kermesse annuelle** des écoles en juin, **subventionne les**

séjours (à la mer par exemple) prévus par les enseignants en faveur des enfants, organise la **venue du Père Noël** et les cadeaux aux élèves le dernier vendredi avant les congés de Noël, prend en charge les séances de **piscine** pour les élèves de l'élémentaire, accorde aux équipes pédagogiques une subvention calculée en fonction du nombre d'enfants scolarisés pour leur permettre d'acheter le matériel et les fournitures dont elles ont besoin pour assurer leur mission. Comme vous le constatez, le rôle de la caisse des écoles est important au service de tous les enfants de notre commune. Si vous voulez y prendre votre part, n'hésitez pas : adhérez à la Caisse des Ecoles (cotisation annuelle à partir de 2 €). Par avance, nous vous en remercions.

DATE A RETENIR : la kermesse 2025 aura lieu le samedi 21 juin !

AFFAIRES SCOLAIRES - EN BREF DANS NOS ECOLES

Des goûters plus diversifiés

A la demande des représentants des parents d'élèves et en tenant compte de leurs propositions, une réflexion a eu lieu avec M. et Mme Plateau pour diversifier les goûters donnés aux enfants qui bénéficient du peri-scolaire après 16h30 quatre jours par semaine. Cette modification a eu lieu à partir du 1^{er} octobre dernier et un bilan en sera tiré en début 2025.

Mise en place du tri des déchets alimentaires au restaurant scolaire

Pour répondre aux nouveaux impératifs légaux en ce domaine, TRI-OR, le syndicat intercommunal auquel notre commune adhère pour le ramassage et la gestion des ordures ménagères, met en œuvre le tri des déchets alimentaires non seulement chez les particuliers mais aussi dans les restaurants scolaires. Ainsi, une sensibilisation des personnels communaux affectés au restaurant scolaire a eu lieu par les agents de Tri-Or le mardi 19 novembre afin que cette nouvelle organisation se passe dans les meilleures conditions avec tous les enfants qui fréquentent notre demi-pension.



Restaurant scolaire : une fréquentation de plus en plus importante

Cette année, depuis la dernière rentrée scolaire, les effectifs des enfants qui fréquentent le restaurant scolaire est en sensible augmentation. Sur la centaine d'enfants scolarisée en maternelle, plus de 90 sont demi-pensionnaires. Pour notre école élémentaire, ce sont 145 (avec une pointe à 150) enfants sur un peu plus de 165 enfants scolarisés qui déjeunent à la demi-pension. Pour les accueillir correctement, nous avons ajouté des tables pour les plus grands comme pour les plus petits et cherchons, au moment où ces lignes sont rédigées, à augmenter le nombre de nos animateurs mais ce sont les candidats qui se font rares !

Bravo à nos jeunes qui réussissent !

Pour rendre hommage aux jeunes Belloysiens qui ont réussi les épreuves du baccalauréat à la session 2024, une cérémonie a eu lieu salle Saint Georges le samedi 12 octobre 2024. Les nouveaux bacheliers, accompagnés de leurs parents, ont été félicités par le maire et ont reçu, outre de petits cadeaux, un bon d'achat qu'ils pourront utiliser pour se faire un petit plaisir. Nous avons retrouvé les nouveaux bacheliers de notre commune issus du lycée de Luzarches lors de la cérémonie organisée par le lycée Gérard de Nerval le 22 novembre pour la remise officielle du diplôme.

Quant aux jeunes qui ont réussi leur brevet au collège de Montsault, ils ont été félicités le 19 novembre dans leur ancien établissement. Nous n'avons pas pu être présents car, comme d'autres élus de nos communes voisines, l'invitation ne nous est pas parvenue. L'équipe de direction du collège n'explique pas ce désagrément. Cela ne nous empêche pas de féliciter les jeunes belloysiens qui ont réussi le brevet des collèges l'été dernier et de leur souhaiter une poursuite d'études dans leur lycée d'affectation qui réponde à leurs souhaits.



FELICITATIONS A NOS BACHELIERS



ALILI-MARC	Maéva
BABDOR	Lou-Anne
BILAU	Léo
DANO	Alexandra
FATTA	Alessandra
LAMBERT-NOUGARO	Mallaury
LERETAILE	Maéva
MARACHE	Lalie
MARAIS	Gabriel
OZANEAUX	Dorian
PAULO	Clarisse
PILLER	Eléna
QURESHI	Maleehah
SILVA	Marie
STEFANIN	Selma
VAQUEZ	Eloïse
GUILLOTIN	Matys
NAITY RABAH MARCHAL	Enzo
KADI	Cheyma
BOULIMANE	Sofiane

ACELVEC

L'accueil de loisirs situé à Saint-Martin-du-Tertre est ouvert aux enfants (à partir de 4 ans) de cette commune mais aussi à ceux de Belloy-en-France et Villaines-sous-Bois.

Sa responsable est Alexandra et les jeunes enfants de notre commune y sont très bien accueillis.

Il fonctionne, rappelons-le, pendant toutes les vacances scolaires et, cet été, les plus grands sont partis cinq jours en camping en Normandie, ce qui a eu beaucoup de succès. Du 1^{er} janvier au 31 août 2024, l'ACELVEC a enregistré un

total de 4 126 journées/enfants et ce sont les jeunes Belloysiens qui sont les plus nombreux (628 journées/enfants pour les moins de 6 ans et 1160 pour les plus de 6 ans). Ce sont 74 enfants de Belloy qui fréquentent cet accueil (25 petits et 49 grands). Rappelez-vous que **l'ACELVEC est une association et que les parents des enfants qui fréquentent l'accueil seront invités début 2025 à l'assemblée générale annuelle. Un effort de présence serait indispensable si nous voulons que l'avis et les idées des parents soient pris en compte.**

ADOSOCIETY

Pour nos adolescents, l'ADOSOCIETY connaît un succès qui ne se dément pas. Cette année, l'accueil a fonctionné également la dernière semaine du mois d'Août et, comme d'habitude, les deux semaines des congés d'Automne.

Les effectifs ont fait le plein et tout s'est très bien passé sous la houlette de Nadège et Amélie.

Pour les vacances de Noël, l'accueil ne fonctionnera que la première semaine mais les adolescentes bénéficieront d'une journée au cirque et, le lendemain, du spectacle « Madagascar au Théâtre du Gymnase à Paris. Encore une belle séquence en perspective pour que nos jeunes Belloysiens terminent l'année 2024 en beauté.



DES TRAVAUX DANS NOS ECOLES

L'été est une période propice aux travaux de grande envergure dans nos écoles car le temps est donné aux entreprises de réaliser leur tâche avec compétence.

L'été 2024 n'a pas failli à la tradition. Ainsi, toutes les **fenêtres des écoles maternelle et élémentaire** ont été changées (ainsi que les portes du bâtiment principal de l'école élémentaire) ce qui non seulement améliore notablement l'esthétique des bâtiments concernés mais assure une isolation qui n'a rien à voir avec ce qu'elle était auparavant. Ces travaux étaient attendus depuis longtemps mais il faut bien se rendre compte que du temps est indispensable, une fois la décision prise, pour contacter des entreprises, demander des devis, choisir l'entrepreneur auquel seront confiés les travaux puis effectuer toutes les démarches et remplir les dossiers pour obtenir le maximum de subventions afin de grever le moins possible le budget municipal. Mais le résultat est là et tout le monde s'en félicite.

Par ailleurs, comme vous l'avez probablement constaté, **les grilles de l'école élémentaire** qui donnent sur la place Sainte-Beuve ont été repeintes ce qui leur redonne un air de jeunesse et, pendant les congés d'Automne, le **sol du préau de l'école maternelle** a été recouvert d'un produit qui rend le sol plus sécurisant lorsque le temps est pluvieux en réduisant le risque de glissade intempestive. Cette demande émanait du conseil d'école depuis un temps certain. Enfin, fin novembre, le **grillage du « city stade »** situé derrière l'école maternelle a été remplacé pour améliorer sensiblement la sécurité des enfants qui l'utilisent en période scolaire ou pendant les vacances. Encore une demande régulièrement exprimée par le conseil d'école satisfaite !

Même si nous sommes satisfaits de répondre à des

demandes justifiées de la part des enseignants et des parents, nous sommes bien conscients des améliorations qui demeurent à prendre en compte. Ainsi, début décembre, nous avons fait **expertiser les jeux proposés aux plus jeunes** (école maternelle, Maison pour tous, descente vers le parc de la Marlière) pour savoir ce qu'il convient de faire dans les années qui viennent pour assurer la sécurité des enfants qui les utilisent, car là est notre préoccupation première.



Jean-Marie BONTEMPS,
Adjoint au maire délégué aux affaires scolaires, à l'enfance et à la jeunesse.



Travaux voirie

Les rues **Faubert**, **Verdun**, **Richambre** ont bénéficié d'un **entretien** de voirie qui a eu lieu cet été par projection d'un mélange bitume et gravier. Ainsi, en réalisant l'opération chaque année, cela nous permet de prolonger la durée de vie de nos revêtements routiers bien coûteux à renouveler.



Sur le **CD85**, à l'entrée du village par Villiers le Sec, les **grilles de caniveau**, situées au niveau du **dos d'âne**, ont finalement été remplacées par un caniveau en béton, après plusieurs tentatives de réparation.



La signalétique au sol a été réalisée **rue Faubert**, **rue Richambre**, et **avenue de Beaumont**.

En effet, une signalisation de limitation de **vitesse 30 Km/h** a été effectuée au centre des voiries, l'emplacement des **stationnements** refait, et un marquage d'**interdiction d'arrêt** et de stationnement ont été également réalisés concernant la rue Faubert. Un complément de signalétique au sol sera effectué rue Faubert et rue Mirville.



Conteneur tri et ordures ménagère

L'installation de point d'apport volontaire (**PAV**) par un conteneur de **tri et d'ordures ménagères** permet le retrait de bacs qui restaient en permanence sur la voie publique, malgré l'arrêté municipal régissant la mise à disposition des bacs pour la collecte de tri et des ordures ménagères.

Esthétique, cela améliore le visuel au quotidien de notre centre ville.



Borne Textile

L'installation d'une **borne textile** au **parking du stade** permet la collecte de tous textiles. En effet, beaucoup trop de textiles se retrouvent dans les ordures ménagères, ce qui a pour conséquence de nombreuses pannes de l'usine de fabrication de compost avec nos ordures ménagères.

Donc, afin de réduire ces pannes récurrentes, nous espérons que cette borne sera utilisée.



Radar

L'installation du **radar** situé sur la D909 au **Beau Jay** se poursuit, suite à la mise en place des panneaux signalant la présence d'un radar durant l'été. Le support béton supportant le radar a été posé et nous restons dans l'attente d'une date de mise en service. A noter que le radar sera capable de relever les excès de vitesse dans les 2 sens de circulation et pour rappel la vitesse maximale autorisée est de 50 Km/h.

Jean-Claude Turban

Adjoint au maire délégué à la voirie au cadre de vie et à l'environnement



INFOS UTILES ET BONNES PRATIQUES

TRI OR vous informe

2025 CHANGEMENT des jours de collecte **BELLOY-EN-FRANCE**

TRI-OR

Le tri devient + facile!

3^{ème} mercredi de chaque mois

Tous les emballages, les papiers et les cartons se trient!

VIDES

Le tri devient + facile!

Tous les emballages en verre se recyclent!

Sans les mettre les uns dans les autres, sans sac, bien les vider et inutile de les laver!

LES FLAONS ET LES BOUTEILLES

LES POTS ET LES BOCAUX

LES EMBALLAGES DE COSMÉTIQUES

Vous pouvez télécharger les consignes de tri via ce QR code



INFO DANGER

Intoxications au monoxyde de carbone

LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE (CO)

POUR COMPRENDRE

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez au moins 10 min. par jour

Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver

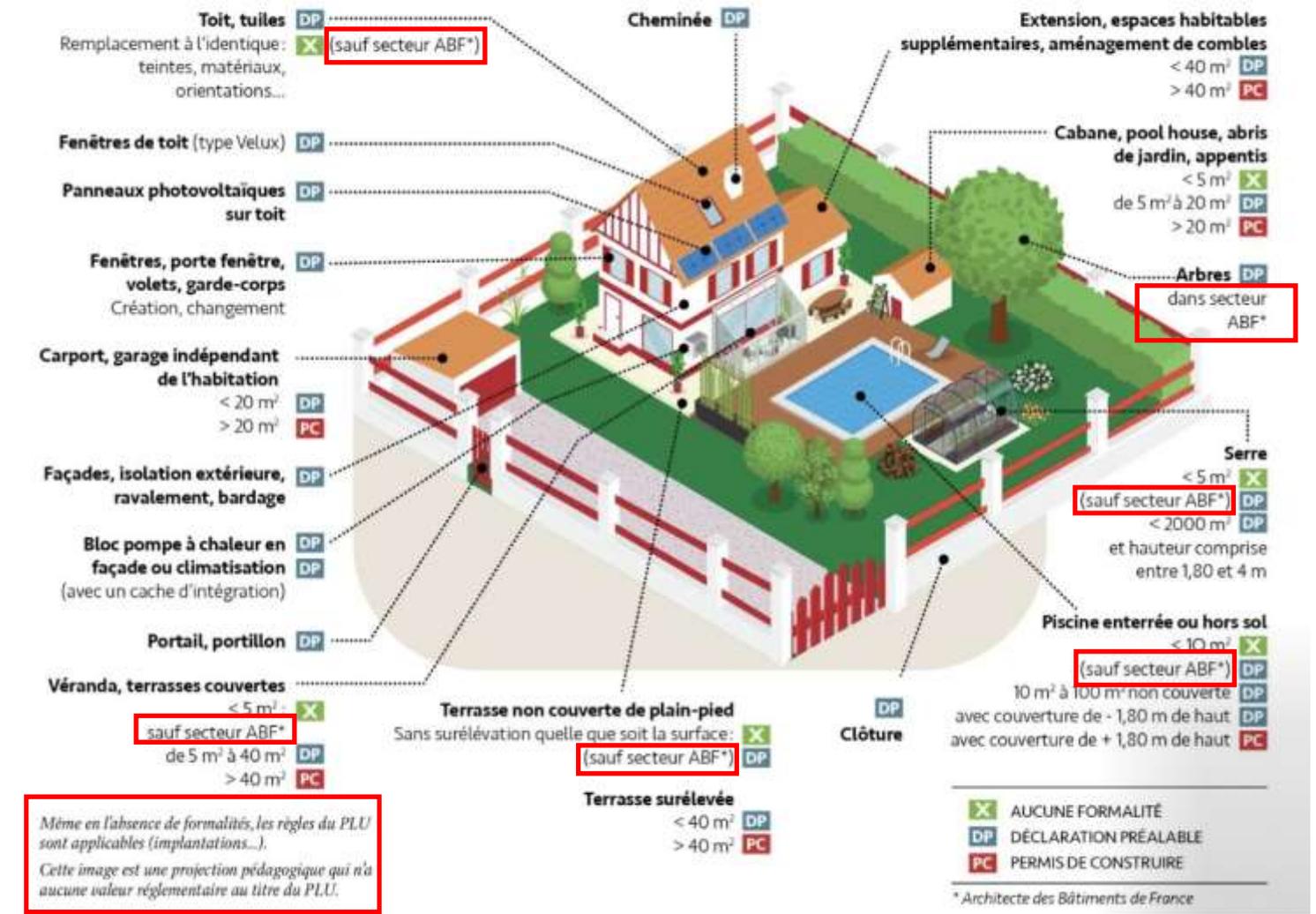
Utilisez dehors : appareils de cuisson (grillons, barbecues) et groupes électrogènes

Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore, inodore, toxique et potentiellement mortel qui résulte d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il diffuse très vite dans l'environnement. Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France.

AUTORISATIONS DE TRAVAUX D'URBANISME

La délivrance d'une **autorisation d'urbanisme** permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (**permis de construire, d'aménager...**) ou une **déclaration préalable de travaux**. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de vous rapprocher du service urbanisme.



Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous avez la possibilité de déposer votre demande d'urbanisme de façon dématérialisée (voie à privilégier) c'est une démarche simplifiée et sans frais.

A cet effet, il vous suffit de déposer votre dossier en saisissant le lien suivant ou bien via le **QR CODE** :

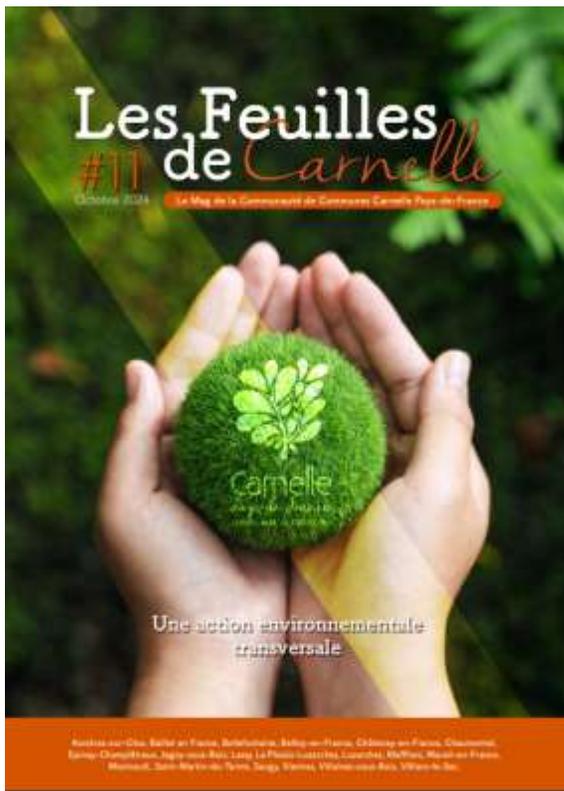
<https://gnau36.operis.fr/pnroise/gnau/?ref=Carnelle#/>

Pour complète information, les demandes d'enseigne et les autorisations de travaux (AT) ne sont pas disponibles en ligne.

Le non-respect des formalités urbanistiques peut exposer à des sanctions pénales, civiles et administratives.



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS DE FRANCE (C3PF) AU PLUS PRÉS DE VOS PRÉOCCUPATIONS QUOTIDIENNES.



Récemment vous avez reçu dans votre boîte aux lettres « les Feuilles de Carnelle » bulletin de la communauté de communes Carnelle Pays de France. Nous vous en recommandons la lecture pour connaître l'actualité de notre communauté, lire l'interview de Jérôme CHEVALLIER, conseiller municipal de Belloy-en-France et prendre connaissance du dossier central de cette publication consacré à « L'ENVIRONNEMENT ».

Vous pouvez consulter
l'intégralité du numéro
#11 Les Feuilles de Carnelle
via ce QR code



Jean-Marie BONTEMPS,
Vice-président de la C3PF

NETTOYONS BELLOY

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé au nettoyage de notre commune le 29 septembre dernier !

Malgré les nombreuses activités de la rentrée, vous avez été nombreux à répondre présent pour cette matinée de ramassage des déchets.

Cette fois ci, nous avons surtout sillonné les rues de notre commune, rencontrant de nouveaux visages tout aussi enthousiastes à l'idée de préserver notre environnement. C'est grâce à cette solidarité que les éditions "Nettoyons Belloy" sont toujours un succès.

Un grand bravo aux plus jeunes, toujours aussi motivés pour protéger leur environnement. Et un grand merci à notre députée pour son soutien et sa participation active à l'opération de nettoyage. Rendez-vous au printemps 2025 pour une nouvelle édition !

Continuons, faisons de Belloy-en-France une commune toujours plus propre et agréable à vivre. Après deux remorques de gravats, même le fossé et le champ ont été nettoyés, merci à Daniel et Bruno.



Jérôme CHEVALLIER







Nous remercions toutes les associations belloysiennes qui contribuent au rayonnement de la commune et proposent tout au long de l'année des activités culturelles et sportives riches et variées au profit de nos concitoyens.





Horaires des messes dominicales :

Dimanche 11 h – Messe à Belloy

Il y a aussi une messe le dimanche à 9 h à Villiers-le-Sec et le samedi à 18h30 à Villaines-sous-Bois.

Horaires de la semaine : une feuille d'annonces est affichée au presbytère. (cf aussi le site internet de la paroisse)

Baptêmes : il est indispensable de s'inscrire quelques semaines auparavant.

Que faut-il apporter ?

Un livret de famille civil.

Le livret de famille catholique, si l'on en possède un.

Mariages : il est indispensable de s'inscrire plusieurs mois avant le mariage et de rencontrer le prêtre avant de faire des réservations afin de connaître les dispositions de la paroisse.

D'autre part, le mariage engageant toute la vie, entraîne des droits et des devoirs conformément aux lois de l'Eglise. Il nécessite une préparation afin de savoir à quoi l'on s'engage.

Curé : Abbé François SCRIVE

Adresse : Presbytère

13, rue Faubert

95270 Belloy-en-France

Tél : 01.30.35 70.31

Courriel : paroisse-de-belloy-en-france-95@orange.fr

Site internet : www.belloy-en-france.org

L'Eau

L'importance de l'usage de l'eau dans la liturgie explique la présence de plusieurs objets dans l'église. En effet, l'eau est employée utilement pour la lotion des mains et symboliquement pour le baptême, les diverses aspersiones et la consécration du vin. Nombreuses sont les références à l'eau dans la Bible.

Le bénitier

Le premier objet que l'on trouve en entrant dans l'église est le bénitier. Les fidèles trempent le bout des doigts de la main droite dans l'eau bénite pour se signer en forme de croix en disant mentalement:

« Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Les Fonts baptismaux

Dans le fond de l'église se trouvent les fonts baptismaux (fontes vient du latin fons, fontis, ce qui veut dire sourd) ou baptistère.

C'est un bassin qui est destiné à donner le baptême et à recevoir l'eau qui tombe de la tête du baptisé.

Réservoir d'eau bénite

Depuis Pâques se trouve un réservoir d'eau bénite. Les fidèles peuvent venir prendre de l'eau bénite. L'Eglise, par le ministère de ses prêtres, bénit l'eau, à qui Dieu a donné le pouvoir mystérieux de produire la grâce, et, par elle, les démons sont chassés, les personnes et les lieux sont purifiés, les maux sont éloignés, les objets sont sanctifiés.



La généalogie

ASCB - Généalogie et recherches historiques

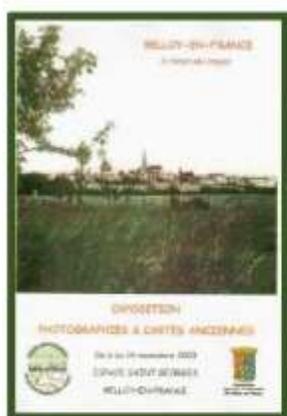


La section généalogie vous annonce qu'elle met temporairement ses activités en sommeil, faute de renouvellement d'adhérents

Certes, aujourd'hui, internet et de nombreux logiciels permettent d'effectuer les recherches sur les sites dédiés, très nombreux – gratuits ou pas – mais jamais très onéreux.

Vous aurez toujours la possibilité de croiser l'un d'entre nous, nous ne sommes jamais avares de renseignements dès qu'il s'agit de généalogie.

1 ordinateur, 1 abonnement internet et beaucoup de patience et de ténacité vous permettront de vous lancer dans des recherches généalogiques et partir à la découverte de vos ancêtres : vous ne serez jamais déçus.



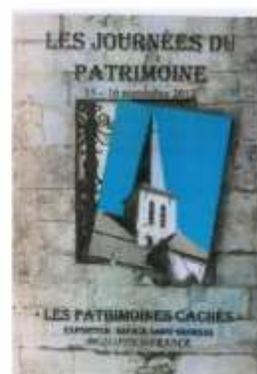
Novembre 2010



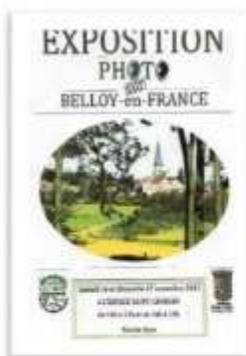
Aout 2011



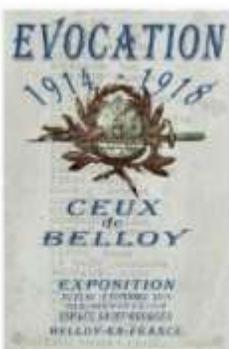
Septembre 2011



Septembre 2012



Novembre 2013



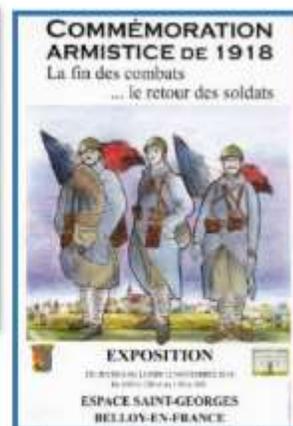
Novembre 2014



Décembre 2015



Septembre 2016



Novembre 2018

Rappelons que lors de l'exposition « 1918, la fin des combats... le retour des soldats », après plus d'un an de recherches, nous avons découvert que deux soldats étaient décédés des suites de leur blessure quelques années après. Avec la reconnaissance de l'Office national des anciens combattants et le concours de Monsieur BARBAROSSA Raphaël -maire de Belloy-en-France- ces deux soldats ont été reconnus « MORTS POUR LA FRANCE » et sont dorénavant inscrits sur le monument aux morts. Cette dernière exposition a donné lieu à l'édition d'un livre retraçant le parcours de tous ces poilus et leur retour à Belloy. Ce livre a été présenté pour une souscription lors de la cérémonie du 11 novembre 2022.

Nous remercions tous les habitants de Belloy-en-France qui nous ont encouragé dans notre parcours.

Les minis Belloysiens

Les minis belloysiens ont eu le plaisir d'organiser la soirée d'halloween en ce dernier trimestre 2024 qui a connu un grand succès avec plus de 75 enfants inscrits et un total de 130 personnes présentes lors de l'évènement.



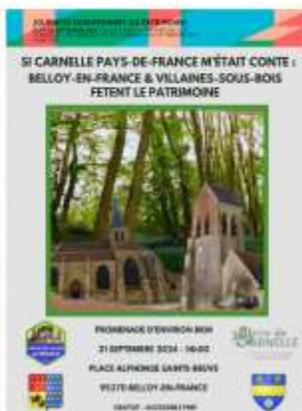
Nous nous préparons également pour le marché de Noël inter-association de Belloy qui se déroulera le 15 décembre 2024 et qui regroupera donc plusieurs associations de Belloy. Si vous désirez en tant que particulier à participer au marché de Noël et nous faire découvrir votre passion, contactez nous.

Nos évènements à venir pour 2025 seront :

- * Le carnaval le 08/03/2025
- * La chasse aux oeufs le 21/04/2025
- * Un évènement surprise
- * Halloween le 31/10/2025
- * Le marché de Noël inter-association



Belloy-en-France Autrement



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE à Belloy-en-France et Villaines-sous-Bois

Le 21 septembre dernier, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, l'association **Belloy-en-France autrement** a eu l'opportunité de faire découvrir l'histoire et le patrimoine architectural de **Belloy-en-France** et de **Villaines-sous-Bois**. Cet évènement s'inscrivait dans la série des randonnées culturelles intitulée « **Si Carnelle Pays-de-France m'était conté** » et a réuni de nombreux participants enthousiastes.

Sous un soleil radieux, l'évènement a également permis d'inaugurer une **mini-exposition** retraçant l'histoire de Villaines et de sa mairie. Cette inauguration s'est déroulée en présence de M.

Pour la 3ème année consécutive, l'association **Belloy-en-France autrement** reprend son activité de soutien scolaire à compter du 9 novembre

Patrice Robin, maire de Villaines-sous-Bois, **Mme Ayda Hadizadeh**, députée de la 2ème circonscription, et **Mme Christine Leguevaques**, directrice de l'Office de Tourisme Communautaire Terre de Carnelle, partenaire de l'évènement.

Nous tenons à remercier chaleureusement M. **Patrice Robin et son équipe municipale** pour leur accueil chaleureux et leur soutien précieux, qui ont largement contribué à la réussite de cette journée. Merci à tous les participants et à nos partenaires.

A très bientôt pour de nouvelles découvertes patrimoniales !

4 groupes sont composés cette année. Nous accueillerons des enfants du CEI jusqu'en 5ème.

BIBLIOTHEQUE

Chers Lecteurs et Lectrices,
VOTRE BIBLIOTHEQUE de Belloy en France
Place Sainte Beuve
Lundi 15h30 – 17h30
Mercredi 14h00 – 17h30
Samedi 10h00 – 12h30
Fermeture pendant les vacances scolaire



Nos Adhérents sont de plus en plus nombreux, nous comptons **158 lecteurs et lectrices** tout âge confondu dont 56 âgés de 2 à 10 ans.

Nombreux d'entre-vous apprécient que l'emprunt ou le retour de livres peut se faire dans les **9 bibliothèques du réseau** et qu'avec le **PASS' CULTUREL** consulter le portail et faire des réservations d'ouvrages. L'inscription est gratuite alors n'hésitez pas, toute l'équipe sera heureuse de vous accueillir et de vous proposer les nouveautés littéraires.



L'équipe des bénévoles de la Bibliothèque a souhaité soutenir l'action de la lutte contre le cancer du sein en participant à la manifestation Octobre Rose.

Aussi, nous avons le plaisir de vous annoncer que le 32^{ème} SALON DES BEAUX ARTS se tiendra du 15 mars au 23 mars 2025
Pensez à inscrire cette date dans vos agendas !

TOUTE L'EQUIPE DE LA BIBLIOTHEQUE VOUS SOUHAITE DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE

La JAD association de loisirs vous donne de ces nouvelles

« Que cette année vous soit plus heureuse que celles qui sont passées ; que vos jours désormais soient filés de soie. » *proverbe espagnol*

Chers lecteurs et lectrices,

CERTAINES DE NOS REALISATIONS :



Mamie Jacqueline a dessiné et peint sur de la soie un tableau pour son petit fils



Ghislain va faire plaisir à sa fille avec ce beau carré en soie où sont représentés les chats qui ont partagé sa vie.

Certains d'entre vous reconnaîtront Huguette Brugnion qui a habité de nombreuses années à Belloy en France.

« Le plaisir et la satisfaction de revoir toute l'équipe, avec une grande appréhension de ne plus reconnaître les participants. Beaucoup de joie, j'ai reconnu tout le monde »

Que vous soyez "bon" dessinateur ou non, débutant en loisirs créatifs ou expert, la peinture sur soie ou le cartonnage s'adresse à tout le monde

Les **Ateliers de peinture** sur soie se déroulent les **mercredis et jeudis de 14h00 à 17h30** et ceux de **cartonnage** une fois par mois. Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Mme Lorraine COLLIN au 06 71 81 31 12 Présidente de l'Association.

Tous les membres de la JAD vous souhaitent de très bonnes Fêtes de fin d'année



Comme vous avez certainement pu le constater, le BEF a changé de logo. Après toutes ces années de loyaux services, nous disons adieu à ce Pierrot, avec un logo que nous avons voulu festif et symbole de notre village.

Le bal de l'été 2024



Soirée dansante du 8 juin 2024, avec DJ, barbecue, et salades entièrement faites maison que vous avez particulièrement appréciées

La Brocante 2024



Malgré une météo plus que capricieuse, notre brocante a pu se dérouler normalement, le 22 septembre dans le parc de la Marière. Merci aux exposants et aux visiteurs pour leur fidélité.

A vos agendas 2025

Assemblée générale : 1^{er} février 2025

Soirée Latino : Samedi 8 Mars 2025 **à ne pas manquer !**

Fête patronale et feu d'artifice : 10 et 11 mai 2025

Bal de l'été : samedi 28 juin 2025

Brocante : Dimanche 14 septembre 2025

Nous avons besoin de bénévoles pour rejoindre notre association. Prenez contact et venez nous rencontrer. 06-27-94-92-81

Toute l'équipe du BEF vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

COTAB Comité d'organisation du Téléthon à Belloy



En 2023, le Comité d'Organisation du Téléthon à Belloy en France (Le COTAB), a reversé à l'AFM-Téléthon et grâce à vous, la somme record de 18 845€. La barrière des 20 000€ pour le Téléthon 2024 est réalisable. Nous avons déjà effectué **La Course du Muscle** dans les écoles de Belloy-en-France, Villaines-sous-Bois, Saint-Martin-du-Terre et Seugy.

Tous les élèves se sont surpassés et ont déjà permis de collecter 5 800€. François Lamy, Vice-Président chargé du Téléthon à l'AFM et parent concerné, est venu à Seugy expliquer aux élèves de CM1 et CM2, l'importance du Téléthon pour la recherche et l'AFM.

Gaëlle, de la Coordination du Val d'Oise, était présente à l'école élémentaire de Saint-Martin-du-Terre et a sensibilisé les élèves du CP au CM2, à l'importance de se mobiliser.



RETOUR SUR LE BEL ÉVÈNEMENT "OCTOBRE ROSE BELLOY"

Un franc succès pour Octobre Rose à Belloy !

Le mois d'octobre est toujours un moment fort à Belloy-en-France, et cette année, l'édition 2024 de l'événement Octobre Rose n'a pas déçu. Grâce à la mobilisation et à la solidarité des Belloysiens, la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein a connu un véritable succès.

Un élan de solidarité

Les 5 et 6 octobre dernier, notre commune s'est parée de rose pour soutenir cette cause essentielle. Au programme : des ateliers, une color run, une expo de voitures et bien d'autres activités (zumba, sambo, aikido, salsa, cheerleading...) ont rassemblé petits et grands autour d'un objectif commun : informer et sensibiliser à l'importance du dépistage précoce. La participation a dépassé nos espérances avec plus de 300 participants, chacun arborant fièrement le ruban rose symbole de la lutte contre le cancer du sein.

Des stands informatifs tenus par des professionnels de santé ont répondu aux nombreuses questions des participants, et les ateliers de bien-être (Réflexologie, sophrologie, Kinésiologie, relaxation) ont permis à tous de profiter d'un moment de détente après l'effort.

L'édition 2024 était pour l'Effet des Faits l'occasion de présenter ses tout nouveaux ateliers d'apprentissage à l'auto-palpation. Nous avons pu acquérir un buste dédié qui va nous permettre d'aller sensibiliser toutes les femmes du territoire, aussi bien en entreprise que dans les établissements scolaires. Nous sommes très fiers de cette nouvelle opportunité.

Des fonds récoltés pour la bonne cause

Nous sommes également fiers d'annoncer que la générosité des participants a permis de récolter 1800 € qui seront intégralement reversés à des associations œuvrant dans la recherche contre le cancer et le soutien aux malades. Ces dons contribueront directement à la recherche médicale et à l'accompagnement des femmes touchées par la maladie.

Merci à tous !

Cet événement n'aurait pas été possible sans le soutien indéfectible de nos bénévoles, associations locales, et bien sûr, tous les participants. Votre engagement et votre solidarité font la force de notre commune. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition d'Octobre Rose, avec encore plus d'enthousiasme et d'initiatives pour faire avancer cette cause vitale. Ensemble, nous pouvons faire la différence. Continuons à nous mobiliser et à sensibiliser pour un dépistage précoce et une meilleure prise en charge du cancer du sein !

À l'année prochaine pour un Octobre Rose encore plus fort !

Bilan des Actions Troc organisées par L'Effet des Faits : un succès de partage et de solidarité !

L'association L'Effet des Faits a mis en place deux actions "Troc" en cette fin d'année pour favoriser le partage entre habitants et encourager le recyclage de nos objets du quotidien. Ces événements, organisés en septembre et novembre, ont connu un grand succès et renforcé les liens entre nos concitoyens autour d'une dynamique écologique et conviviale.

Septembre : "Trie tes affaires scolaires"

L'opération "Trie tes affaires scolaires" s'est tenue au début du mois de septembre, à l'approche de la rentrée des classes. Cet événement a permis aux familles de déposer leurs fournitures scolaires inutilisées ou en bon état, telles que des cahiers, classeurs, stylos et autres accessoires scolaires. Grâce aux nombreux dons, une grande quantité de matériel a pu être échangée et mise à disposition des élèves pour la rentrée. Cette action a non seulement aidé à alléger les dépenses de rentrée des familles mais a également permis de sensibiliser à la seconde vie des objets, en réduisant le gaspillage. Les affaires non-reprises ont été confiées à la BAM de Bouffémont pour une part et distribuées aux familles sans abris d'Argenteuil pour une autre partie.

Novembre : "Range ta chambre"

En novembre, l'initiative "Range ta chambre" a permis aux familles de faire le tri dans les jouets, livres, vêtements et jeux pour enfants, en leur offrant une seconde chance d'être utilisés. Cet événement a attiré de nombreux participants, avec des échanges variés et l'occasion pour les plus jeunes de trouver de nouveaux trésors, tout en offrant un geste écologique et solidaire. Les objets restants ont été donnés à des associations caritatives locales, prolongeant ainsi les bienfaits de cette action. Les vêtements non repris sont utilisés lors des maraudes effectuées par nos bénévoles.

Une dynamique à poursuivre

Ces événements ont montré que les habitants sont nombreux à souhaiter participer à des initiatives locales alliant écologie et entraide. Face à ce succès, l'association L'Effet des Faits envisage de renouveler ces actions "Troc" et de proposer de nouveaux thèmes pour inviter chacun à s'impliquer activement dans la réduction des déchets et dans la valorisation des ressources partagées.

Merci à tous les participants pour leur générosité et leur engagement !



Retour sur le "Salon du Local - Passion et Savoir-Faire" : un événement qui célèbre nos talents locaux

L'association L'Effet des Faits a organisé, le 3 novembre dernier, son premier "Salon du Local - Passion et Savoir-Faire", un événement placé sous le signe de la découverte et de la valorisation des talents de notre territoire. Accueilli chaleureusement à la salle polyvalente, ce salon a réuni une diversité d'artisans, de créateurs et de producteurs locaux, venus partager leur passion et leur savoir-faire avec les visiteurs.

Un succès pour les artisans et les visiteurs

Le salon a attiré de nombreux habitants, venus découvrir les produits et les créations d'une trentaine d'exposants locaux. Des stands variés, allant de la gastronomie aux créations artisanales (bijoux, céramiques, objets de décoration), en passant par des produits cosmétiques naturels, ont permis aux visiteurs de se plonger dans un univers authentique et proche de leurs racines. Cet événement a permis de mettre en lumière le talent de nos artisans et de leur offrir une vitrine locale pour faire connaître leurs produits uniques et de qualité.

Des échanges enrichissants et un esprit de partage

Le salon a été l'occasion de belles rencontres et d'échanges enrichissants entre les exposants et les visiteurs. Des démonstrations de savoir-faire, des dégustations et des ateliers participatifs ont permis de valoriser les techniques et l'attention au détail qui rendent chaque produit unique. Le public a ainsi pu en apprendre davantage sur les étapes de fabrication et le soin apporté par les artisans dans leur travail quotidien.

Un engagement pour le développement local

Le succès de cette première édition confirme l'intérêt des habitants pour les produits locaux et la richesse de notre patrimoine artisanal. L'Effet des Faits souhaite faire du "Salon du Local" un rendez-vous annuel pour renforcer les liens entre producteurs, artisans et consommateurs et continuer à soutenir le développement économique local. En achetant des produits de proximité, les visiteurs contribuent non seulement à faire vivre nos artisans, mais aussi à encourager un modèle de consommation plus respectueux de l'environnement.

Remerciements

L'association tient à remercier tous les exposants pour leur participation et leur énergie, les bénévoles pour leur soutien, et les visiteurs pour leur enthousiasme et leur intérêt. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition, avec encore plus de surprises et de découvertes !

Grâce à vous tous, le "Salon du Local - Passion et Savoir-Faire" est une belle réussite qui montre, encore une fois, l'importance de soutenir et de valoriser les talents locaux qui font la richesse de notre communauté.



Zumba



"L'EvaZion", votre association sportive qui booste les corps et les cœurs, et qui vous libère la tête, vous propose des cours de Zumba adultes et enfants, de la Zumba "Gold", du renforcement musculaire et du "Kuduro fit", en compagnie de nos coaches survitaminées, Sabine et Gaëlle!

Dans le but de toujours vous satisfaire, nous avons le projet d'ouvrir un cours de Zumba pour les adolescents... Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec nous à l'adresse mail suivante asso.levazion@gmail.com Plus d'infos à venir prochainement sur la page Facebook "L'EvaZion"...

Its fun, it's fitness, it's Zumba! "

SALSA





RETROSPECTIVE DE LA SAISON 2024 DU CCM BELLOY

Après une brillante saison 2023, le CCM Belloy a réalisé une bonne saison avec plusieurs titres et podiums au niveau national, régional et départemental dans des disciplines différentes (**Route, Cyclocross et VTT**) de quoi satisfaire le président Michel Penza pour l'année des 40 ans d'existence du club.

D'un point de vue organisation, le club a organisé 3 épreuves malgré des difficultés à trouver des bénévoles (**La course de Belloy-en-France, la nocturne d'Attainville et la traditionnelle course d'Attainville** le premier week-end de septembre) avec un réel succès, et un nombre record de participant sur la course de Belloy avec plus de 300 coureurs. Quant au Run & Bike d'Attainville celui-ci a dû être annulé en raison des conditions climatiques.

D'un point de vue résultats, nos coureurs ont su répondre présents. Des l'hiver dans les sous-bois la dynamique avait été bien lancée pour nos jeunes en cyclocross et elle s'est confirmée tout au long de la saison. C'est donc un bilan satisfaisant pour le club, avec 21 victoires et 22 podiums, répartis sur 8 coureurs dans toutes les catégories. Sans oublier ceux qui ont aidé les copains à obtenir ces résultats. 1 prix d'équipe a été remporté par la squadra ce qui montre la belle

homogénéité de notre effectif et le bel état d'esprit qui y règne. Les principaux résultats à retenir sont donc :

- **Titres Départemental et Régional** cyclocross en Benjamins pour Elaia CANU – Titres Départemental et Régional cyclocross ainsi que le Régional route pour Aelys MANACH – Titre Départemental VTT en 30/39 ans pour Jean-Louis BOURDEVAIRE – Titre Régional Route en 50/59 ans pour Eric DELATTRE.
- 2^{ème} places, au Départemental Cyclocross pour Alexandre CARLIER – Eric DELATTRE au Régional contre la montre en 50/59 ans.
- 3^{ème} places, au **National Route** pour Aelys MANACH en Minimes – Eloan CANU au Départemental et Régional Cyclocross en Minimes.

Pour la saison 2025, le club espère maintenir cette dynamique pour cela nous sommes à la recherche de nouveaux coureurs pour renforcer nos effectifs dans l'ensemble des catégories. Nous remercions grandement les communes de Belloy-en-France et d'Attainville, l'ensemble des sponsors du club et tous les bénévoles (y compris les amis du club) pour leur soutien tout au long de la saison ce qui nous permet de faire vivre ce club et le cyclisme !

Le CCM BELLOY adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2025 !!
Alexandre CARLIER



Pour les 40 ans du club
3 présidents
Michel Penza,
Gilles Louvel et
Mattéo Penza

ASC BELLOY SAINT-MARTIN Section FOOTBALL

Pour la saison 2024/2025 le club a engagé 23 équipes :

En championnat et coupe du val d'Oise 21 équipes dont 5 en féminines

En championnat régional et coupe de Paris 1 équipe seniors l'équipe CDM, cette équipe est au deuxième niveau régional. 1 équipe en foot loisirs

EFFECTIF

Cette saison le club a 330 adhérents et adhérentes 33 dirigeants et 5 dirigeantes pour encadrer ces 23 équipes, plusieurs dirigeants sont diplômés et nous avons aussi 2 arbitres officiels de Foot à 11

TOURNOIS

Les tournois de juin 2024 ont été une réussite avec une très forte affluence tant en garçons qu'en filles.

Nous allons organiser nos traditionnels tournois de fin d'année en juin 2025.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les mairies de BELLOY et ST MARTIN pour l'entretien des terrains et l'achat des coupes et médailles pour nos tournois, les habitants de BELLOY et de ST MARTIN pour leurs dons à l'occasion du calendrier 2025 du club. Nous remercions aussi nos fidèles sponsors en ces temps difficiles notamment ceux qui ont participé au calendrier 2025 : AU PAIN DORE Rémy PLATEAU à BELLOY, FLEURATICE à BELLOY, ACJL RENOV à BELLOY, la phar-

macie LAWNICZAC à ST MARTIN, la boulangerie PETIT à ST MARTIN, la BELLE OIE restaurant bar tabac FDJ PMU à BELLOY, Aux COULEURS DE MARGO esthéticienne à BELLOY, la STE ST2C entreprise de couverture à ST MARTIN, la société FREIGHT EXPERT Romain DUBUS. Nous remercions enfin tous ceux qui nous aident par leurs dons ou sponsoring.

RECHERCHE BENEVOLES

Nous recherchons toujours des bénévoles pour encadrer les équipes. C'est la première fois que nous avons 22 équipes à encadrer, n'hésitez donc pas à nous rejoindre. Pour tous renseignements, dons ou sponsoring vous pouvez contacter : Thierry LESAFFRE 01 30 35 99 34 ou Didier JEAN au 01 30 35 91 32



L'aïkido en famille

En aïkido, pas de catégories de poids, d'âge ou de sexe : tout le monde peut pratiquer avec tout le monde. Le partenaire n'est jamais un adversaire et, quel que soit son niveau, c'est toujours quelqu'un qui a quelque chose à vous apporter pour vous améliorer dans votre pratique.

C'est pourquoi nous avons décidé en début de saison de regrouper le cours enfants et le cours adultes du jeudi soir à Belloy, comme c'était déjà le cas à Saint-Martin. C'est beaucoup plus commode pour les parents qui ne sont plus spectateurs du cours enfants avant de monter sur le tatami, ils sont acteurs tout le temps. Et nous avons légèrement décalé l'horaire de début, afin de permettre aux enfants restant à l'étude de pouvoir regagner la salle polyvalente tranquillement.

Carnelle Aïkido Club, contact 06 16 37 20 83, site <https://aikidocarnelle.fr>



HATHA YOGA

Le Hatha Yoga est une discipline de « l'Être » qui peut être pratiqué par tous.

Les séances se composent de techniques posturales (asana), respiratoires (prānāyāma), méditatives (dhyana) et d'un temps de relaxation (yoga nidra). Par le biais de ces outils, le yoga apporte de nombreux bienfaits physiques : réappropriation de son corps, souplesse, renforcement musculaire, amélioration des fonctions vitales, etc.

Au-delà de ces bénéfices physiologiques, la pratique du yoga vise à calmer les fluctuations du mental, installe la détente, la concentration et permet de mieux gérer ses émotions. Il favorise l'harmonisation et l'équilibre.

Il permet de se recentrer en se reconnectant à soi et à l'essentiel en profitant pleinement de l'instant présent.

C'est avant tout, un état d'esprit, une philosophie de vie alliant le corps et l'esprit : un rendez-vous régulier avec soi-même.

Maud Brindejone et Prisca Magistro
Professeures diplômées par la **Fédération Française de Hatha Yoga**
Enseignement du yoga traditionnel

La FFHY a été fondée en 1968 par Shri Mahesh pour promouvoir le yoga en France dans son esprit traditionnel



**Le mercredi de
19H30 à 21H00
Salle des fêtes
Belloy-en France**



Catherine COYARD, vingt ans au service des Belloysiens !

Le 25 septembre dernier, nous étions réunis Salle Saint Georges autour de Catherine COYARD et sa famille pour célébrer son départ de retraite. Monsieur le Maire a retracé sa carrière et Amra COSIC, DGS, l'a remerciée pour ces longues années (juin 2005 à octobre 2024) passées au service des Belloysiens. Mais comment Catherine est-elle arrivée à la Mairie de Belloy ?

UNE CARRIERE DANS LE PRIVÉ

C'est au Casino d'Enghien que Catherine effectue ses premiers pas professionnels en février 1983 quand elle est embauchée d'abord comme « employée aux écritures » puis « Adjointe au contrôle de recettes hôtellerie et restauration ». Elle se souvient parfaitement qu'au début, il n'y avait pas d'informatique mais, très rapidement, cette entreprise s'est équipée très correctement. « J'en ai brassé de l'argent » se remémore Catherine qui limitait son job à la partie Hôtellerie et restauration du complexe. Cela ne l'a pas empêchée de croiser Jean ROCHEFORT qui tournait un film dans la région et de côtoyer Alain PASSARD devenu chef d'un « restaurant 3 étoiles Michelin » depuis lors. Chaque jour, elle devait établir un bilan comptable et très régulièrement elle avait une somme correspondant aux recettes de la veille mais aussi une ligne « Invitations » qui reprenait les consommations des personnalités des médias ou du cinéma qui étaient « invitées ».

SON ARRIVEE DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

En 1999-2000, dans le cadre du FONGECIF, elle reprend ses études à l'IUT de Villetaneuse pour préparer et obtenir un DUT Gestion des entreprises et administration, option « Ressources humaines ». A son retour, pas de place en RH au Casino : elle reprend donc son poste initial mais cherche un emploi qui corresponde à sa qualification dans le public comme dans le privé. Le 28 février 2001, elle donne sa démission du casino pour rejoindre la mairie de GARGES-LÈS-GONESSE, dans le service « Ressources humaines ». Le 1^{er} janvier 2002, Catherine suit sa collègue qui prend un poste de DRH en mairie de MERU où elle est affectée à la gestion des personnels (300 agents). Tous les jours, c'est le déplacement vers Méru en prenant l'autoroute A16.

MUTEE A BELLOY-EN-FRANCE

Pour se rapprocher de son domicile (depuis 1991, Catherine habite VILLAINES SOUS BOIS avec son mari et ses deux enfants nés en 1987 et 1991), elle obtient sa mutation à la mairie de BELLOY-EN-FRANCE comme agent administratif (elle terminera sa carrière comme Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe après avoir réussi un examen professionnel – écrit et oral – qu'elle préparera tout en travaillant et en s'occupant de ses deux enfants. « C'était chaud » précise-t-elle). Elle est affectée au service scolaire où elle succède à Mme Claude DELAVILLE, qui part en retraite. Elle y restera jusqu'en 2024 et travaillera avec quatre adjoints au maire : Dominique SAINTE-BEUVE, Jean-Yves CHARLOT, Thibaut SAINTE-BEUVE et Jean-Marie BONTEMPS.

« Il n'y avait aucun logiciel au début, se souvient-elle. C'était compliqué, les fiches mensuelles devaient être entrées dans un tableau Excel. Le paiement des familles était anticipé et il fallait assurer une régularisation à posteriori en cas d'absence ou de maladie. Vers 2007, précise-t-elle, premier logiciel « Axel » qui permettait d'enregistrer les pré-inscriptions et de sortir des plannings journaliers ». Quel progrès ! Son activité couvrait la demi-pension, la garderie du matin et du soir, l'étude mais aussi, dans les années 2015, les TAP (« Temps d'activités périscolaires ») et les relations induites avec tous les intervenants dans le dispositif. Elle intervenait aussi dans les actes d'état civil et le recensement militaire. « Monique (MOREAU) m'a beaucoup appris » reconnaît-elle.

Cette fonction en mairie, « cela crée des liens avec les familles » et « c'est toujours une surprise de revoir, au moment du recensement militaire, un enfant qu'on a connu à l'école élémentaire ». « J'ai beaucoup assisté les parents, je les relançais quand ils avaient oublié d'inscrire leur enfant (encore en septembre dernier !) ou de payer leur dû, je les ai beaucoup dorlotés », termine-t-elle en souriant. Elle a toujours entretenu d'excellentes relations aussi bien avec les parents qu'avec les enseignants, les directrices, les animateurs et leurs coordonnateurs successifs. « C'était vraiment super ! » ; Une seule ombre au tableau mémorable pendant ces vingt ans, « lorsque j'ai failli prendre une gifle de la part d'un parent ! Heureusement Thibaut était là mais j'en tremblais », revit-elle cette situation délicate. « Première et seule fois où cela m'est arrivé » tient-elle à réaffirmer. Et c'est pourquoi, elle a été très sensible aux « Vous allez nous manquer » exprimés par les familles quand elle leur annonçait son prochain départ en retraite.

Mais Catherine COYARD a bien mérité de pouvoir profiter des joies de la retraite pour passer davantage de temps avec sa famille et chouchouter sa petite fille qui la comble de bonheur.

Alors, Merci Catherine pour tout ce que vous avez donné aux Belloysiens pendant vingt ans ! Vous êtes et serez toujours la bienvenue à Belloy-en-France et, au nom de tous les habitants de notre village, nous vous souhaitons une longue retraite heureuse. Prenez soin de vous maintenant, vous le méritez bien....

Jean-Marie BONTEMPS, Adjoint au Maire.



TRIBUNE LIBRE DES ELUS « ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR avec Raphaël BARBAROSSA »



ENSEMBLE POUR ETRE PLUS EFFICACE

Les élus de la Liste « Ensemble construisons l'avenir »

Dans notre pays comme à l'étranger, la réussite de l'organisation des Jeux Olympiques et paralympiques a été unanimement saluée. Et pourtant, au fil des ans et même des mois qui ont précédé cet événement sportif international de premier plan, les difficultés se sont accumulées que ce soit sur la plan organisationnel, budgétaire ou sécuritaire ce qui génèrait des prévisions pessimistes.

Et pourtant, pendant un mois et demi, les épreuves se sont enchaînées sans problème dans les différents lieux retenus, les partenaires ont répondu à leur obligations, les athlètes ont été brillants et ont donné un spectacle de choix, les touristes ont apprécié l'amabilité et l'efficacité des très nombreux volontaires – dont certains Belloysiens – qui ont rendu leur séjour en Ile de France agréable.

Cette réussite – et ce n'est pas un scoop !- n'a pu se réaliser que parce que élus de tendance différentes voire opposées (l'Etat, la Région Ile de France, Paris et le conseil départemental de Seine Saint Denis notamment) ont su surmonter leurs divergences pour travailler ensemble vers un objectif commun et que des administrations différentes ont su conjuguer leurs efforts pour répondre aux difficultés rencontrées.

Cet esprit de démarche responsable pour le bien de tous est-il transposable dans la vie de notre village ? Est-il envisageable que, sans nier ou mettre sous le boisseau les divergences des uns avec les autres (nous ne sommes pas dans un monde de bisounours !), nous arrivions à œuvrer ensemble, en lien permanent avec l'ensemble de la population, à l'amélioration de la vie quotidienne de nos concitoyens ? Les Belloysiens n'en ont-ils pas assez des guerres microcholines générées par les uns ou les et alimentées avec gourmandise par des messages approximatifs ou carrément faux diffusés sur des réseaux sociaux ? C'est, à notre avis, le choix qui doit être au centre de la réflexion de chacune et chacun au cours des prochaines semaines.

Les élus de la Liste « Ensemble construisons l'avenir »



TRIBUNE LIBRE DES ELUS « BELLOY AUTREMENT »



ALERTE : CONSTRUCTION EN ZONE INONDABLE ! Le réchauffement climatique est une réalité qui nous frappe de plein fouet, et les récents événements dramatiques survenus à Valence en sont un triste exemple. Les inondations, les vagues de chaleur et les tempêtes ne sont plus des phénomènes isolés : provoquant drames humains et écologiques. Il nous faut repenser nos modèles d'urbanisme. Il est crucial d'adopter une politique d'aménagement du territoire respectueuse de l'environnement et des données scientifiques. Les investissements publics doivent être réfléchis, rationnels et orientés vers la protection de la population et de la nature. Pourtant, certains choix locaux semblent aller à l'encontre de ces principes fondamentaux. Par délibération le 29 juin 2023, le Maire et son équipe ont voté à l'unanimité la décision de construire un Centre Technique Municipal* (CTM) d'un montant de plus d'un million d'euros, près de la station d'épuration, sur une zone avérée inondable déjà par le passé, les anciens belloisiens le savent. Par principe de sécurité, Belloy Autrement a voté contre ce choix en proposant d'autres endroits. De plus, le rapport d'expertise (le rapport Bérin) dans le cadre de la gestion de l'assainissement de la ville nous donne raison puisqu'il confirme le risque d'inondations sur cette zone. Nous n'avons pas cessé d'exprimer notre opposition. Pour la clarté du sujet, nous vous rappelons que certaines zones ont été déclarées constructibles il y a des dizaines d'années et ne prennent pas en compte l'impact des changements climatiques. Construire à cet endroit, malgré l'alerte des experts, revient à mettre en péril non seulement cet investissement, mais aussi l'équilibre écologique et la sécurité de notre commune. Nous devons choisir judicieusement un autre emplacement puisque notre commune dispose de nombreuses zones avec beaucoup moins de risques. Notre espoir de voir le maire changer d'avis nous paraît illusoire. Dommage, nous attendons la suite.

Les élus de la liste « Belloy Autrement »

Etat civil

Bienvenue

SADAN Kiara 23/07/2024
VELLY Marceau 15/11/2024
GIANOLI Enea 03/10/2024
DUVAL Sacha 15/11/2024

Félicitations

CANET Vasken et SAK Mélanie 29/06/2024
VIDARD Alexandre et JOURQUIN Perrine 03/05/2024
REPIR Alexandre et DUMONT Sylvie Danielle 07/09/2024

Ils nous ont quittés

PEATRIK Françoise 19/06/2024
LAPORTE Guy 04/07/2024
SAISSAC-VAN HOVE Muguette 01/08/2024
COLLART Stéphane 23/08/2024
CHALOT-VICENTE Jeannine 08/10/2024
LESIECKI Jean 14/10/2024

Numéro Pratiques

Pompiers 18
Samu 15
Gendarmerie 01 34 31 20 80
Dr R. Barbarossa
01 30 35 75 65
Pharmacie de Carnelle Leroux
01 30 35 75 21
Orthophoniste Mme Beekandt
07 85 41 69 10
Ostéopathe Mme Marais
06 37 17 86 61

Micro-crèche
01 30 35 08 39
Ecole maternelle
01 30 35 74 11
Ecole élémentaire
01 30 35 71 56

Collège Marcel Pagnol,
Montsoul
01 34 69 85 92
Lycée Gérard de Nerval,
Luzarches
01 30 29 55 00

CAF
0 810 25 95 10
Harcèlement scolaire 3018
Violences faites aux femmes 3919
Maison de la Justice 01 34 70 49 30

SNCF
3635
Enedis
09 72 67 50 95
GRDF
08 00 47 33 33
Eau Potable CEG
01 34 38 86 86
Eaux Usées Veolia
09 69 36 04 00

NOS PARLEMENTAIRES :

Sénateurs du Val d'Oise :

BARROS Pierre
p.barros@senat.fr
BAZIN Arnaud
a.bazin@senat.fr
EUSTACHE-BRINIO Jacqueline
j.eustache-brinio@senat.fr
FARGEOT Daniel
d.fargeot@senat.fr
TEMAL Rachid
r.temal@senat.fr

Députée :

HADIZADEH Ayda 06.75.09.61.88
Ayda.hadizadeh@assemblee-nationale.fr

Agenda 2025

- 16 février** Guinguette à la bonne franquette avec l'association l'Effet des Faits
- 08 mars** Soirée latino avec l'association Belloy en Fête
- 08 mars** Carnaval avec l'association les Minis Belloisiers
- du 15 au 23 mars** Salon des Beaux Arts avec la bibliothèque
- 16 mars** Salon du bien être avec l'association l'Effet des Faits
- 23 mars** Salon du vinyle avec l'association le COTAB
- 06 avril** Soirée des artistes avec l'association l'Effet des Faits
- 21 avril** Chasse aux œufs avec l'association les Minis Belloisiers
- 26 avril** Loto avec l'association l'Effet des Faits
- 10 & 11 mai** La fête patronale avec l'association Belloy en Fête
- 11 mai** Prix du Conseil Municipal avec le CCMB
- 17 mai** Journée de l'environnement organisée par la C3PF
- 18 mai** Marche gourmande avec l'association e COTAB
- 23 mai** Tous voisins avec l'association l'Effet des Faits
- 21 juin** Kermesse des écoles
- 21 juin** Fête de la musique avec l'association Dez îles
- 28 juin** Bal d'été avec l'association Belloy en Fête
- 14 septembre** Brocante avec l'association Belloy en Fête

Mairie : Tél : 01 30 35 70 14 Fax : 01 30 35 96 60

Ouverture du secrétariat tous les jours de 8h30 - 12h00

Le mercredi, ouverture de 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h45

Site internet : www.belloy-en-france.fr / adresse de messagerie : mairie@belloy-en-france.fr

Responsable de publication : **Raphaël BARBAROSSA**

Comité de rédaction : Céline Marache, Florence Ansellé, Joël Duarte, Franck Dehays, Maria Marais, Aline Caron
Monique Moreau, Jean-Marie Bontemps, Delphine Drapeau, Jean-Claude Turban, Alexis Graf

Crédit photo : Florence Ansellé, Mairie de Belloy-en-France